

Délibération n°2023-06-059

Date de convocation : 21 juin 2023

Conseillers en exercice : 45	Présents : 41	Votants : 44
------------------------------	---------------	--------------

Commana terre d'agricultures – Demande de subvention

L'an deux mil vingt-trois, le 27 du mois de juin à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Guiclan, salle Le Triskell, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents

M. JEZEQUEL Jean, M. MORRY Yvan, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CRENN Nicole, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme CLAISSE Laurence, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, M. ABALAIN Jean-Luc, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme ABAZIOU Nadine, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, Mme KERVELLA Julie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné
procuration

Mme PORTAILLER Christine à M. MORRY Yvan
Mme MARTINEAU Gaëlle à M. BILLON Henri
M. GILET Yves-Marie à M. DUFFORT Jean-Philippe

Absent(s) excusé(s)

M. BRETON Jean-Pierre

Absent(s)

/

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Suite aux incendies qui ont ravagé une partie des Monts d'Arrée au cours de l'été 2022, l'association Commana terre d'agricultures a organisé un moment de partage et de remerciements aux agriculteurs ayant prêté main forte aux pompiers à travers un repas organisé le 27 mai 2023.

250 personnes ont participé à ce moment.

Dans ce cadre, l'association Commana terre d'agricultures sollicite une subvention auprès de la CCPL, comme ils l'ont également fait auprès de Monts d'Arrée Communauté.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le bureau communautaire du 6 juin 2023 ;

Vu la conférence des maires du 20 juin 2023 ;

Ayant entendu son rapporteur, M. Gilbert Miossec, Vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide l'attribution d'une subvention à l'association Commana terre d'agricultures pour un montant de 1 500 euros.**
- **Autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 29 juin 2023.

La Secrétaire de séance,
Gwénaëlle QUILLEVERE.

Le Président,
Henri BILLON.

